

**SAINT-HONORE BK&A**  
140, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**IGREC**  
50, rue Copernic  
75116 Paris

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **UTI GROUP**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**SAINT-HONORE BK&A**  
140, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**IGREC**  
50, rue Copernic  
75116 Paris

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**UTI GROUP**  
68 rue de Villiers  
92352 LEVALLOIS PERRET

A l'attention des actionnaires,

### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UTI GROUP SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Evaluation des titres de participation**

##### Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 3,5 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, l'unicité du management d'UTI Group sur le groupe permet la réalisation de synergies mais conduit à une faible autonomie des filiales. Ainsi, les différentes structures juridiques UTI Group, UTI Group Est, UTI Group Rhône-Alpes, Groupement IT ont été regroupées au sein d'une même unité génératrice de trésorerie (UGT). Ce regroupement est identique à celui opéré dans les comptes consolidés d'UT Group.

La valeur d'utilité de cette unité génératrice de trésorerie et ainsi de celle des titres de participation est calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs.

L'estimation de cette valeur d'utilité repose sur le jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les éléments prévisionnels (flux de trésorerie futurs actualisés tenant compte des perspectives de rentabilité).

## **UTI GROUP**

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à vérifier :

- L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'actifs relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'actifs composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié le caractère approprié des informations données en note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels.

### **Evaluation du fonds de commerce**

#### Risque identifié

Dans le cadre de son développement, UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et a comptabilisé plusieurs fonds commerciaux correspondants à l'actif de son bilan.

## **UTI GROUP**

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces fonds commerciaux, figurant au bilan pour un montant de 8,3 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles ces fonds commerciaux ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible leur valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3.3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des fonds commerciaux de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'actifs relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;

## **UTI GROUP**

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

- 
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'actifs composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3.3 donnait une information appropriée.

### **IV - VERIFICATION SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration de la société sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **V - AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES**

### ***Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1- 2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2023, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 15<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 24<sup>ème</sup> année, dont respectivement 15 et 23 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **VII - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

## **UTI GROUP**

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### ***Rapport au conseil d'administration***

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

**UTI GROUP**

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

*Paris, le 29 avril 2024*

*Les Commissaires aux Comptes*

**Saint Honoré BK&A**

*Groupe Saint-Honoré Partenaires*



**Emmanuel Dupeux**

**IGREC**



**Thierry Sartre**



## **COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2023**

### **UTI GROUP.**

Société anonyme au capital de 1 791 797,20 euros  
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret  
338 667 082 RCS Nanterre  
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

## UTI GROUP SA

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2023	31/12/2022
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	110 667	-108 290	2 378	7 591
Fonds commercial	24 994 160	-16 685 160	8 309 000	8 309 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	274 070	-241 334	32 736	45 405
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées				
Autres participations	4 839 019	-1 363 000	3 476 019	3 476 019
Créances rattachées à des participation				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	57 548	0	57 548	27 542
Autres immobilisations financières	182 657	0	182 657	174 722
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>30 458 122</b>	<b>-18 397 783</b>	<b>12 060 339</b>	<b>12 040 279</b>
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Clients comptes rattachés	730 697	-114 695	616 002	524 324
Autres créances	737 259	0	737 259	710 498
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	21 193	0	21 193	24 367
<b>Disponibilités</b>	546 848		546 848	504 821
<b>Charges constatées d'avance</b>	158 667		158 667	161 059
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 194 664</b>	<b>-114 695</b>	<b>2 079 969</b>	<b>1 925 069</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>32 652 787</b>	<b>-18 512 479</b>	<b>14 140 308</b>	<b>13 965 349</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## UTI GROUP SA

en Euro

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Capital</b>		
Capital social (dont versé : 1 791 797 €)	1 791 797	1 791 797
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 739 721	2 739 721
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	179 180	179 180
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
<b>Résultat</b>		
Report à nouveau	1 453 155	1 739 401
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	-507 366	-286 245
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 656 487</b>	<b>6 163 853</b>
<b>Produit des émissions de titres participatifs</b>		
<b>Avances conditionnées</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	47 000	356 000
<b>Provisions pour charges</b>	0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>47 000</b>	<b>356 000</b>
<b>Emprunts</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 151 077	995 365
Emprunts et dettes financières divers	3 106 374	1 884 812
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 034 769	1 680 329
Dettes fiscales et sociales	1 862 254	2 710 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	151 546	174 932
Produits constatés d'avance	130 800	0
<b>DETTES</b>	<b>8 436 821</b>	<b>7 445 496</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 140 308</b>	<b>13 965 349</b>
<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	-507 366,27	-286 245,38
<i>Total du bilan en centimes</i>	14 140 307,76	13 965 348,93

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## UTI GROUP SA

en Euro

<b>Compte de résultat</b>	<b>31/12/2023</b>			<b>31/12/2022</b>
	<b>France</b>	<b>Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
Ventes marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 429 323	992 210	14 421 533	14 683 216
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>13 429 323</b>	<b>992 210</b>	<b>14 421 533</b>	<b>14 683 216</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			667	11 333
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			309 000	30 000
Autres produits			95 306	77 366
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>14 826 506</b>	<b>14 801 915</b>
Achats marchandises			0	0
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			6 383 354	5 234 092
Impôt, taxes et versements assimilés			223 038	317 018
Salaires et traitements			6 175 758	6 667 192
Charges sociales			2 641 373	2 985 665
Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 901	28 713
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	1 380
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			0	30 000
Autres charges			11 998	383
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>15 459 423</b>	<b>15 264 443</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-632 916</b>	<b>-462 528</b>
Produits financiers de participations			11 870	218 264
Produits des autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts & produits assimilés			2 771	45
Reprises sur provisions & transfert de charges			0	0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>14 640</b>	<b>218 309</b>
Dotations financières aux amortissements & provisions			0	0
Intérêts & charges assimilés			216 521	67 842
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			135	1 792
<b>Total des charges financières</b>			<b>216 656</b>	<b>69 634</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-202 016</b>	<b>148 675</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-834 932</b>	<b>-313 852</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## UTI GROUP SA

*en Euro*

<b>Compte de résultat</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	266 500	875 800
Reprises sur provisions & transferts de charges	0	0
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>266 500</b>	<b>875 800</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 503	1 743
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 604	861 045
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	0	0
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>14 106</b>	<b>862 788</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>252 394</b>	<b>13 012</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-75 172	-14 595
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>15 107 647</b>	<b>15 896 024</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15 615 013</b>	<b>16 182 269</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-507 366</b>	<b>-286 245</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers.*

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	8
<b>Note 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	8
1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	8
1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.....	9
1.3 Créances et dettes.....	10
1.4 Opérations en devises.....	10
1.5 Provisions pour risques.....	10
1.6 Indemnité de départ à la retraite.....	10
1.7 Intégration fiscale.....	11
<b>Note 2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS   POSTERIEURS</b> .....	12
2.1 Obtention d'un Prêt Participatif Relance.....	12
2.2 Renouvellement de la certification ISO 9001.....	12
2.3 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice.....	12
<b>COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	13
<b>Note 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE</b> .....	13
3.1 Actif immobilisé.....	13
3.2 Titres de participation.....	13
3.3 Fonds de commerce.....	15
<b>Note 4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS</b> .....	16
<b>Note 5 – ETAT DES PROVISIONS</b> .....	17
<b>Note 6 – ETAT DES CREANCES ET DETTES</b> .....	18
<b>Note 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN</b> .....	19
<b>Note 8 – FONDS COMMERCIAL</b> .....	20
<b>Note 9 – PRODUITS A RECEVOIR</b> .....	20
<b>Note 10 – CHARGES A PAYER</b> .....	20
<b>Note 11 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b> .....	21
<b>Note 12 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</b> .....	21
<b>Note 13 – COMPOSITION DU CAPITAL</b> .....	22
<b>Note 14 – ACTIONS PROPRES</b> .....	23
<b>Note 15 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b> .....	24
<b>Note 16 – AUTRES PRODUITS</b> .....	24
<b>Note 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES</b> .....	25
<b>Note 18 – CREDIT BAIL</b> .....	25
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b> .....	26
<b>Note 19 – ENGAGEMENTS FINANCIERS</b> .....	26
<b>Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT....</b>	26
<b>Note 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS</b> .....	27
<b>Note 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES</b> .....	27

<b>Note 23 – EFFECTIF MOYEN .....</b>	<b>27</b>
<b>Note 24 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....</b>	<b>28</b>
<b>Note 25 – PLAN DE STOCK OPTIONS .....</b>	<b>29</b>
<b>Note 26 – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE.....</b>	<b>29</b>
<b>Note 27 – EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>30</b>
<b>Note 28 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE .....</b>	<b>30</b>

## Note 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

#### **1.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis de 1 an à 3 ans, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs

### **1.1.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans linéaire
- mobilier : 2 à 5 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 5 ans linéaire

### **1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement**

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

L'unicité du management d'UTI Group sur le groupe permet la réalisation de synergies entre les différentes sociétés mais conduit à une faible autonomie de ses filiales. De ce fait, une éventuelle cession de ces filiales ne serait pas réalisable sans devoir réaliser de restructuration significative.

Par conséquent, les structures juridiques UTI Group, UTI Group Est, UTI Group Rhône Alpes et Groupement IT sont regroupées au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Ce regroupement est identique à celui opéré dans les comptes consolidés d'UTI Group.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la valeur d'utilité de cette UGT et ainsi de celle des titres de participation, est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

### 1.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

### 1.4 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### 1.5 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2023 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

### 1.6 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,17%	3,77%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

## **1.7 Intégration fiscale**

Les sociétés UTI GROUP (tête de groupe), UTI GROUP RHONE ALPES, UTI GROUP EST, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5 ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 5 ans.

GROUPEMENT IT, filiale à 100%, intégrera le groupe fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## **Note 2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

### **2.1 Obtention d'un Prêt Participatif Relance**

En mai 2023, UTI GROUP a obtenu un Prêt Participatif Relance (PPR) d'un montant 500 K€, renforçant ainsi sa structure financière et son potentiel de croissance.

### **2.2 Renouvellement de la certification ISO 9001**

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2008 délivrée par l'AFAQ le 29 novembre 2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié ISO 9001 version 2015.

Du 16 au 18 octobre 2023, après un audit de contrôle annuel de l'AFAQ AFNOR a confirmé cette certification.

### **2.3 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement important n'est survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

Au 26 mars 2024, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les conflits armés en Ukraine et au Moyen – Orient n'ont pas d'impact direct sur les comptes.

## COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### Note 3 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

#### 3.1 Actif immobilisé

<b>Immobilisations - Valeurs Brutes</b>	01/01/2023	Acquisitions	Cessions et diminutions	31/12/2023
Autres poste d'immobilisations incorporelles	25 331 575		226 748	25 104 828
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 331 575</b>	<b>0</b>	<b>226 748</b>	<b>25 104 828</b>
Constructions	0			0
Installations générales	300 442	0	213 282	87 160
Matériel de transport	40 762	17 113	12 240	45 635
Matériel de bureau et informatique	280 361	1 510	140 597	141 275
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>621 565</b>	<b>18 624</b>	<b>366 118</b>	<b>274 070</b>
Autres participations	4 839 019			4 839 019
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts & Autres immobilisations financières	202 264	41 541	3 600	240 205
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 041 284</b>	<b>41 541</b>	<b>3 600</b>	<b>5 079 225</b>
	0			
<b>TOTAUX</b>	<b>30 994 424</b>	<b>60 165</b>	<b>596 466</b>	<b>30 458 122</b>

#### 3.2 Titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31 décembre 2023 selon les modalités définies au point 1.2 n'a pas conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

<b>Titres de participation (En €) - Détenues à 100% par UTI GROUP SA</b>		<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>UTI Group Rhône Alpes SAS</b>	Brut	3 163 413	3 163 413
	Dépréciation	-1 163 000	-1 163 000
	<b>Valeur nette</b>	<b>2 000 413</b>	<b>2 000 413</b>
<b>UTI Group Est SAS</b>	Brut	1 654 703	1 654 703
	Dépréciation	-200 000	-200 000
	<b>Valeur nette</b>	<b>1 454 703</b>	<b>1 454 703</b>
<b>Groupement IT SAS</b> Création 05/2021	Brut	20 000	20 000
	Dépréciation	0	0
	<b>Valeur nette</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
<b>UTI Group Maroc</b> Création 11/2022	Brut	903	903
	Dépréciation	0	0
	<b>Valeur nette</b>	<b>903</b>	<b>903</b>
<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATION</b>	Brut	<b>4 839 019</b>	<b>4 839 019</b>
	Dépréciation	-1 363 000	-1 363 000
	<b>Valeur nette</b>	<b>3 476 019</b>	<b>3 476 019</b>

### 3.3 Fonds de commerce

Comme indiqué au « 1.2 Participation, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement », l'unicité du management d'UTI Group sur le groupe permet la réalisation de synergies entre les différentes sociétés mais conduit à une faible autonomie de ses filiales.

Par conséquent, les structures juridiques UTI Group, UTI Group Est, UTI Group Rhône Alpes et GROUPEMENT IT sont regroupées au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Ce regroupement est identique à celui opéré dans les comptes consolidés d'UTI Group.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de son UGT est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini).

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour son UGT comme en 2022.

Le taux d'actualisation retenu (WACC) au 31 décembre 2023 s'élève à 9,92%, contre 8,77% au 31 décembre 2022.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG). Ces budgets reposent sur des hypothèses-clés et des appréciations qui intègrent les impacts identifiés à date de l'environnement économique sur les flux prévisionnels futurs.

À l'issue de cet examen, la Direction d'UTI GROUP a conclu à l'absence au 31 décembre 2023 d'éléments indiquant une baisse significative de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport au 31 décembre 2022 au regard des tendances d'activité du deuxième semestre 2023, de la dynamique de l'activité du premier trimestre 2024 ainsi que des perspectives du secteur sur le long terme.

Par ailleurs, les tests de sensibilité réalisés ne conduisent pas UTI GROUP à constater de dépréciation.

## Note 4 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

<u>Amortissements</u>	01/01/2023	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2023
Autres poste d'immobilisations incorporelles	329 824	5 213	226 747	108 290
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>329 824</b>	<b>5 213</b>	<b>226 747</b>	<b>108 290</b>
Constructions	0			0
Installations générales	294 477	1 737	212 711	83 502
Matériel de transport	21 734	4 408	1 330	24 812
Matériel de bureau et informatique	259 949	12 543	139 473	133 019
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>576 160</b>	<b>18 688</b>	<b>353 514</b>	<b>241 334</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>905 984</b>	<b>23 901</b>	<b>580 262</b>	<b>349 623</b>

## Note 5 – ETAT DES PROVISIONS

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une nouvelle estimation des risques encourus.

Provisions	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
<b>Provisions réglementées</b>				
Pour litiges	356 000		309 000	47 000
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour risque client				
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions				
<b>Prov. pr risques &amp; charges</b>	<b>356 000</b>	<b>0</b>	<b>309 000</b>	<b>47 000</b>
Immob. incorporelles	16 685 160			16 685 160
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	1 363 000			1 363 000
Immob. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	114 695			114 695
Autres pour dépréciation				
<b>Prov. pour dépréciation</b>	<b>18 162 855</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 162 855</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 518 855</b>	<b>0</b>	<b>309 000</b>	<b>18 209 855</b>
dont dotations et - d'exploitation		0	309 000	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	

Les reprises de provisions non utilisées sont de 154 434 €

## Note 6 – ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances	Mont. brut	A 1 an au plus	Plus 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	57 548	0	57 548
Autres immobilisations financières *	182 657	90 203	92 454
Clients douteux litigieux	137 812	137 812	
Autres créances clients	592 885	592 885	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	359	359	
S.S. et autres organismes sociaux	0	0	
Impôt sur les bénéfices	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée	321 929	321 929	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 577	5 577	
Divers			
Groupe et associés	95 889	95 889	
Débiteurs divers	313 505	313 505	
Charges constatées d'avance	158 667	158 667	
<b>Etat des créances</b>	<b>1 866 828</b>	<b>1 716 826</b>	<b>150 002</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	3 600		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 600		
Prêts et avances consentis aux associés	0		
<i>* Dont Actions propres pour 90 203 €</i>			

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 2 à 5 ans	Plus 5 ans
Emp. oblig. convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine	1 774	1 774		
à plus de 1 an à l'origine	1 149 304	278 934	557 870	312 500
Emprunts et dettes financ. divers	279 881	279 881		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 034 769	2 034 769		
Personnel et comptes rattachés	503 110	503 110		
S.S. et autres organismes sociaux	707 141	707 141		
Etats et autres collect. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur valeur ajoutée	577 833	577 833		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	74 170	74 170		
Dettes sur immob. et cptes ratt.				
Groupe et associés **	2 826 493	2 826 493		
Autres dettes	151 546	151 546		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	130 800	130 800		
<b>Etats des dettes</b>	<b>8 436 821</b>	<b>7 566 451</b>	<b>557 870</b>	<b>312 500</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	-349 342			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 468 326			

Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 2 003 K€ au 31 décembre 2023 contre 2 097 K€ au 31 décembre 2022

## Note 7 – ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances représ. par des effets de
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 839 019		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	568 469		
Autres créances	95 889		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 358 167		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 141		
Dettes fiscales et sociales	0		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			
	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	75 292	19 230	
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	11 870	218 264	
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	528 021	550 790	
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	1 842 435	1 187 197	

## Note 8 – FONDS COMMERCIAL

	31/12/2023	31/12/2022
Eléments achetés	901 972	901 972
Eléments reçus en apport (net de provision)	24 092 188	24 092 188
Provisions constatées	-16 685 160	-16 685 160
<b>TOTAL</b>	<b>8 309 000</b>	<b>8 309 000</b>

## Note 9 – PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	84 936	110 000
Autres créances	5 577	3 589
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>90 513</b>	<b>113 589</b>

## Note 10 – CHARGES A PAYER

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 130	80 168
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 515	275 074
Dettes fiscales et sociales	767 617	936 967
Autres dettes	78 227	119 172
<b>TOTAL</b>	<b>1 166 488</b>	<b>1 411 380</b>

## Note 11 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2023		31/12/2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	158 667	130 800	161 059	0
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
<b>TOTAL</b>	<b>158 667</b>	<b>130 800</b>	<b>161 059</b>	<b>0</b>
<b>Charges constatées d'avance :</b>				
Loyer	111 000		108 000	
Publicité	18 000		7 000	
Locations mobilières	8 000		15 000	
Divers	21 667		31 059	
<b>Produits constatés d'avance :</b>				
Maintenances informatiques				
Contrats en régie		130 800		0
Divers				0
<b>TOTAL</b>	<b>158 667</b>	<b>130 800</b>	<b>161 059</b>	<b>0</b>

## Note 12 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<b>Charges exceptionnelles</b>	31/12/2023	31/12/2022
Dépréciation du fonds de commerce	0	0
Dotation provision pour charges	0	0
VNC des éléments d'actifs corporels, incorporels cédés	12 604	861 045
Divers	1 503	1 743
<b>TOTAL</b>	<b>14 106</b>	<b>862 788</b>

<b>Produits exceptionnels</b>	31/12/2023	31/12/2022
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune	200 000	350 000
Produits de cession d'éléments d'actif	66 500	525 800
Reprise provision pour charges	0	0
Divers	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>266 500</b>	<b>875 800</b>

<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>252 394</b>	<b>13 012</b>
------------------------------	----------------	---------------

En décembre 2022, et juin 2023 Monsieur Christian AUMARD a réalisé un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour 350 K€ en 2022 enregistré en Produits exceptionnels, puis 200 K€ en 2023. (voir Note 19)

Au cours de l'année 2023, deux véhicules ont été cédés contre trois véhicules en 2022. Le résultat net de cession est 54 K€ en 2023 et + 149 K€ en 2022.

Enfin, en juin 2022, UTI GROUP a cédé la créance sur la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) inscrit au bilan en immobilisations financières.

Cette créance, à échéances successives jusqu'à 20 ans, a été cédée contre le paiement comptant de 333 K€.

Le résultat net de cette cession est de - 484 K€.

### Note 13 – COMPOSITION DU CAPITAL

	01/01/2023	Variation		31/12/2023
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 958 986			8 958 986
<b>Nombre de titres</b>	<b>8 958 986</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 958 986</b>
Nominal	0,20			0,20
<b>Capital en euro</b>	<b>1 791 797</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 791 797</b>

## Note 14 – ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTI GROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

<b>ACTIONS PROPRES</b> (en nombre d'actions)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Détentions à l'ouverture	197 371	197 371
<b>Achats d'actions</b>		
<b>Ventes d'actions</b>		
<b>Détention à la clôture</b>	<b>197 371</b>	<b>197 371</b>
<b>CONTRAT DE LIQUIDITE</b> (en nombre d'actions)	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Détentions à l'ouverture	50 365	46 870
<b>Achats d'actions</b>		
Contrat de liquidité - ODDO	64 041	57 815
<b>Ventes d'actions</b>		
	73 310	54 320
<b>Détention à la clôture</b>	<b>41 096</b>	<b>50 365</b>
<b>Détention totale à la clôture</b>	<b>238 467</b>	<b>247 736</b>
<b>Pourcentage détenu en autocontrôle</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,8%</b>

Au 31 décembre 2023 : 197 371 actions des actions propres pour 90 K€ sont comptabilisées en « autres immobilisations financières », contre 197 371 de ses propres actions pour 90 K€ au 31 décembre 2022;

Au 31 décembre 2023 : 41 096 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régulation du cours de bourse pour 22 K€ (au cours moyen de décembre 2023 = 0,5463 €), comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

## Note 15 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES

Chiffre d'affaires au 31/12/2023	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	0,0%
Prestation de services	7 788 081		7 788 081	54,0%
Prestation de services régie forfaitée	97 500		97 500	0,7%
Prestation de services sous traitance	3 501 502	992 210	4 493 712	31,2%
Prestation de services maintenance	194 534		194 534	1,3%
Prestation de services formation	1 856		1 856	0,0%
Activités annexes	1 845 850		1 845 850	12,8%
<b>TOTAL</b>	<b>13 429 323</b>	<b>992 210</b>	<b>14 421 533</b>	<b>100,0%</b>

Chiffre d'affaires au 31/12/2022	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	9 525 268	141 157	9 666 425	65,8%
Prestation de services régie forfaitée	72 790		72 790	0,5%
Prestation de services sous traitance	3 602 375		3 602 375	24,5%
Prestation de services maintenance	194 143		194 143	1,3%
Prestation de services formation	2 685		2 685	0,0%
Activités annexes	1 144 799		1 144 799	7,8%
<b>TOTAL</b>	<b>14 542 059</b>	<b>141 157</b>	<b>14 683 216</b>	<b>100,0%</b>

Dont entreprises liées	31/12/2023	31/12/2022
UTI GROUP EST SAS	895 307	875 179
UTI GROUP RHONE ALPES SAS	102 734	84 276
GROUPEMENT IT SAS	844 394	227 741
<b>TOTAL</b>	<b>1 842 435</b>	<b>1 187 197</b>

Le chiffre d'affaires à l'Export est réalisé en Europe.

## Note 16 – AUTRES PRODUITS

	31/12/2023	31/12/2022
Solde créances clients	14 781	
Dommages et Intérêts litige fournisseurs	79 000	
Divers	1 525	77 366
<b>TOTAL Autres Produits</b>	<b>95 306</b>	<b>77 366</b>

## Note 17 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-834 932		-834 932
Résultat exceptionnel	252 394	0	252 394
Produit d'Impôt société filiale	0	75 172	75 172
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-582 538</b>	<b>75 172</b>	<b>-507 366</b>

31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-313 852		-313 852
Résultat exceptionnel	13 012	0	13 012
Produit d'Impôt société filiale	0	14 595	14 595
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-300 840</b>	<b>14 595</b>	<b>-286 245</b>

Impôt sur les Sociétés	31/12/2023	31/12/2022
UTI GROUP	0	0
UTI GROUP RHONE ALPES	39 241	8 697
UTI GROUP EST	35 931	5 898
<b>TOTAL</b>	<b>75 172</b>	<b>14 595</b>

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 75 172 € en 2023 et 14 595 € en 2022 correspond à l'Impôt sur la société UTI GROUP EST, UTI GROUP RHONE ALPES en 2023 neutralisé par l'intégration fiscale du groupe. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de la société mère de l'intégration fiscale.

La société a généré un déficit fiscal au 31 décembre 2023 de (537 816 €) contre un déficit fiscal de (415 840 €) au 31 décembre 2022.

L'IS dû pour le groupe au 31 décembre 2023 est de 0 € contre 0 € au 31 décembre 2022.

## Note 18 – CREDIT BAIL

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles	89 013	316 810	71 354	123 149	0	194 504	48 677
Immobilisations en cours							
<b>TOTAUX</b>	<b>89 013</b>	<b>316 810</b>	<b>71 354</b>	<b>123 149</b>	<b>0</b>	<b>194 504</b>	<b>48 677</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Note 19 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés (en euro)	31/12/2023	31/12/2022
Effets escomptés non échus		
Engagement en matière de retraite	454 008	466 887
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Baux immobiliers (1)	1 500 000	1 800 000
Baux mobiliers	168 871	115 530
Autre engagement : Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune (2)	550 000	350 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 672 879</b>	<b>2 382 417</b>
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Renouvellement du bail immobilier à compter 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 31/12/2028. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 31/12/2025, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

(2) Abandon de créances de Monsieur Christian AUMARD à hauteur de 550.000 € avec clause de retour à meilleure fortune.

La Société s'engage ainsi à réinscrire au crédit du compte courant du Créancier ouvert dans ses livres, le mois suivant l'approbation des comptes consolidés de l'exercice social constatant la réalisation de la condition de retour à meilleure fortune susvisée, une somme correspondant à vingt (20) pourcent du montant du résultat net consolidé positif réalisé à la clôture dudit exercice social et ce jusqu'à un montant de résultat net consolidé positif de trois cent mille euros (300.000 EUR) inclus, et de quarante (40) pourcent de la partie du résultat net consolidé positif supérieur à trois cent mille euros (300.000 EUR), le tout jusqu'à concurrence de l'intégralité de la créance abandonnée.

### Note 20 – ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Le décalage entre le régime fiscal et le traitement comptable des différentes opérations est susceptible de modifier la dette future d'impôt de la façon suivante :

- Réintégration à venir sur les exercices futurs : aucune
- Déductions à venir sur les exercices futurs : aucune

La société n'a pas de déficit propre ils sont utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2023, le déficit fiscal reportable Groupe est de 725 247 € contre 488 119 € au 31 décembre 2022.

## Note 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

<u>Rémunérations allouées aux membres :</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Des organes d'administration et de Direction (*)	93 437	97 336
Des organes de surveillance	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>93 437</b>	<b>97 336</b>

(\*) = Avantages en nature inclus

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

A la suite d'une réorganisation en 2018, une partie des dirigeants est directement rémunérée par LAW INFORMATIQUE SAS.

## Note 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec ses filiales détenues en totalité par UTI Group et avec les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE (société mère) :
  - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe. Une charge de 170 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31 décembre 2023, contre 236 K€ au 31 décembre 2022.
  - o Les soldes fournisseurs sont de 19 K€ au 31 décembre 2023 contre -179 K€ au 31 décembre 2022
- Monsieur Christian AUMARD (Fondateur et Président Directeur Général) : avance en compte courant de 1 416 K€ au 31 décembre 2023 contre 514 K€ au 31 décembre 2022.
- Monsieur Romain AUMARD (Directeur Général Délégué) avance en compte courant de 53 K€ au 31 décembre 2023 contre 50 K€ au 31 décembre 2022.

## Note 23 – EFFECTIF MOYEN

<u>Effectif salarié moyen</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Cadres	110	123
ETAM	4	3
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>127</b>
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>110</b>	<b>122</b>

## Note 24 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus
				Brut	Nette

**Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société**

1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :

UTIgroup.Est SAS	38 600	147 242	100%	1 654 703	1 454 703
UTIgroup.Rhone-Alpes SAS	160 000	311 857	100%	3 163 413	2 000 413
Groupement IT SAS	20 000	23 679	100%	20 000	20 000
UTI GROUP MAROC	903	3 156	100%	903	903

2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :

NEANT

Informations financières	Avances reçues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

**Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société**

1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :

UTIgroup.Est	578 904	NEANT	2 826 543	104 581	11 870
UTIgroup.Rhone-Alpes	424 493	NEANT	3 279 950	103 871	0
Groupement IT SAS	354 770	NEANT	3 228 827	20 068	0
UTI GROUP MAROC	-20 717	NEANT	99 150	4 358	0

2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :

NEANT

## Note 25 – PLAN DE STOCK OPTIONS

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 15/01/2020								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscriptio	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 7 du 06/02/2020	200 000	0,43 euros	1 Salarié	06/03/2021	0	0	200 000	05/02/2025
<b>TOTAL</b>	<b>200 000</b>							

## Note 26 – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

31 décembre 2023

### Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	-507 366,27
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

### Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	-507 366,27
<b>TOTAL</b>	<b>-507 366,27</b>

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

## Note 27 – EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	01/01/2023	Affectation du résultat 2022	Augmentation de capital	31/12/2023
Capital	1 791 797			1 791 797
Primes	2 739 721			2 739 721
Réserves	179 180			179 180
Report à nouveau	1 739 401	-286 245		1 453 155
Résultat N-1	-286 245	286 245		0
Résultat N				-507 366
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 163 853</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 656 487</b>

## Note 28 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE SAS détient 54,9 % du capital et 70,8 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31 décembre 2023.

	31/12/2023		31/12/2022	
	Nombre d'actions	Nombres de voix	Nombre d'actions	Nombres de voix
<b>LAW INFORMATIQUE SAS</b>	4 919 745	9 839 490	4 919 745	9 839 490
Nombre total d'actions d'UTI GROUP SA	8 958 986		8 958 986	
% détention	<b>54,9%</b>		<b>54,9%</b>	
Nombre total de droits de vote d'UTI GROUP SA		13 898 596		13 889 567
% de droits de vote		<b>70,8%</b>		<b>70,8%</b>

### LAW INFORMATIQUE SAS

68, rue de Villiers  
92 532 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 392 091 773